

Assemblée Générale du Bridge Club de Meylan

10 Octobre 2017

Jean-Louis Vigne ouvre la séance à 17 h 30 et souhaite la bienvenue aux 73 membres présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral
 2. Rapport financier
 3. Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants (Edith Alemany, Michel Degiuli, Annick Ropert)
 4. Organisation des tournois
- Divers

1. Rapport moral

Jean-Louis Vigne donne lecture du rapport moral. En 2016-2017, le club comptait 175 membres, en légère baisse par rapport aux effectifs de l'année précédente. Cette baisse est induite par les départs de quelques adhérents (décès de Madame Bouvier ou problèmes de santé). Jean-Louis Vigne remercie les efforts de Claude Masurel et Francelyne Degiuli, dont les cours sont le vivier des nouveaux adhérents.

Jean-Louis Vigne indique qu'il y'a eu une légère baisse de fréquentation en 2016-2017 spécialement en février, mars et avril. Cette tendance est générale dans tous les clubs de la FFB dont les effectifs diminuent régulièrement. Elle est aussi liée à la politique d'accès à la première série qui a été facilitée. Cela entraîne l'organisation de demis voire de quarts de finales dans les compétitions. De plus les compétitions Senior sont organisées en semaine. Pour un club comme le BCM qui compte de nombreux compétiteurs (jusqu'à 39 membres engages le même jour!!), cela a forcément un impact négatif sur la fréquentation des tournois réguliers.

En ce qui concerne les tarifs, il y a eu une légère augmentation de la cotisation qui passe de 30 à 32€, compensée par la baisse de 2 € du prix de la licence.

A ce sujet, Jean-Louis Vigne donne ensuite la parole à Pierre Saguet, vice-président de la FFB qui rappelle que l'augmentation du prix de la licence était destiné à financer partiellement l'organisation des championnats du monde. En ce qui concerne les finances de la FFB, Pierre Saguet indique que la rénovation du site internet a coûté 3.2 M€ (pour un devis initial de 600000 €) dont 3 millions ont été déjà versés. Pour ce faire, La FFB a demandé aux comités d'avancer les versements prévus en décembre. En outre un prêt de 1.5 M€ au taux de 1.2 % a été souscrit au Crédit Mutuel qui souhaite engager un partenariat avec la FFB.

Le rapport moral de l'exercice 2016-2017 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

2. Rapport financier

Michel Degiuli donne lecture du rapport financier. Le bilan est annexé au présent procès verbal.

La baisse de fréquentation rapportée ci-dessus induit un déficit de 2155 €, à comparer au bénéfice de 940 € de l'année précédente.

Michel Degiuli a fait une étude comparée sur les 8 derniers exercices qui montre un déficit moyen de 1175 €. Certes, le club a des réserves (40000 € de parts de la SCI qui rapportent 2000 € chaque année, 3400 € sur le compte courant et 24000 € sur le livret). Mais à terme, des mesures seront peut-être à prendre pour limiter les déficits. Il est certain que le loyer de 20000 € par an grève le budget de manière significative. Mais comme le soulignent de nombreux adhérents, le cadre, les facilités de parking, l'environnement sont des éléments très appréciés.

Le rapport financier de l'exercice 2016-2017 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

3. Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants (Edith Alemany, Michel Degiuli, Annick Ropert)

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée statutaire de 3 ans le mandat d'administrateur de Edith Alemany, Michel Degiuli et Annick Ropert.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Michel Degiuli accepte cette fonction pour une durée de 1 an. Après, il mettra un terme à ses fonctions.

Jean-Louis Vigne indique qu'il ne demandera pas le renouvellement de son mandat de président en 2018, mais qu'il restera membre du Conseil d'Administration et au service du club.

4. Gestion des tournois

Jean-Louis Vigne évoque un certain nombre de problèmes mineurs dont la prise en compte faciliterait la vie de tous (joueurs et directeurs de tournois).

- a) Ponctualité : c'est un problème difficile à gérer car l'arrivée tardive d'une paire peut changer notablement l'organisation du tournoi. Il est rappelé que certains clubs closent les inscriptions 10 mn avant le début des tournois. Jean-Louis Vigne demande aux quelques retardataires de faire un effort ou de signaler par un coup de téléphone au club (dont le numéro est affiché sur les panneaux) leur arrivée tardive.
- b) Accueil des débutants : Jean-Louis Vigne demande aux joueurs de se montrer indulgents par rapport aux fautes des joueurs novices.

- c) Bruit : un effort est demandé à tous pour diminuer le volume sonore des discussions pendant le jeu. Cela est particulièrement perturbant pour les joueurs plus lents qui terminent une donne. Au sujet du bruit, il faudrait également trouver une solution pour diminuer le bruit des chaises.
- d) Jean-Louis Vigne propose d'introduire un tournoi avec livret une fois par mois. Cette proposition est adoptée par l'Assemblée Générale. Une étude sera menée pour trouver le tournoi le plus attractif et définir le jour.

5. Arbitrage

Pierre Saguet informe les joueurs que le code international du bridge a changé (58 articles sur 93) et que son utilisation sera effective au 1/1/2018. Une formation sera organisée pour les différentes catégories d'arbitres (1/2 journée pour les arbitres de club) et sera indispensable pour continuer à assurer les fonctions d'arbitre.

6. Entretien du local

Le renouvellement des portes et fenêtres fera de nouveau l'objet d'une démarche auprès de la direction du CTM.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, l'Assemblée Générale se termine à 18 h 30 pour faire place au buffet organisé par Mr et Mme Degiuli, Mmes Alemany, le Gorrec et Ropert.

